



# Des Maures aux Iles d'Or Du 20 au 27 septembre 2025

## Notice d'information

**Porteuses du Projet : Marie-Anne Gauthier et Marie-Noël Giovannelli**

Jour	PROGRAMME
Samedi	<p><b>6h00</b> : Rdv au dépôt Gérardin au 18 rue de la Grange à Martillac (33650)  <b>6h15</b> : Départ  <i>Pique-nique sorti des sacs à Carnon plage du Petit Travers</i>            Arrêt à <b>Aigues Mortes</b> pour une visite guidée de la ville.  <b>18h00</b> : Arrivée au village vacances Azureva de La <b>Londe-les-Maures</b></p>
Dimanche	<p><b>8h30</b> : Départ à pied pour rejoindre le sentier du littoral <b>de la Londe-les-Maures aux vieux Salins d'Hyères</b> (A/R de 10km, durée 3h)  <i>Déjeuner au village vacances</i>  <b>13h45</b> : Départ en bus pour Hyères            Visite libre de la <b> cité médiévale d'Hyères </b> perchée sur la colline de Castéou (circuit de la ville haute, dénivelé 200m, durée 2h30).</p>
Lundi	<p><b>8h30</b> : Départ en bus pour la <b>Presqu'île de Giens</b>            * Groupe 1 : Tour du Cap oriental de la presqu'île par le sentier côtier (8,5km, dénivelé 150m, durée 3h00) et visite du village de Giens            * Groupe 2 : Tour du Cap ouest de la presqu'île par le sentier côtier plus escarpé (9,5km, dénivelé 320m, durée 4h15 environ) et visite du village de Giens  <i>Pique-nique tiré du sac à dos en cours de rando</i>            Visite guidée au retour du <b>jardin remarquable Le plantier de Costebelle</b> (à confirmer)</p>
Mardi	<p><b>8h30</b> : Départ en bus pour le parking du <b>barrage de Trapan</b>.            * Groupe 1 : Rando autour du lac de Trapan (boucle de 5,9km, dénivelé 152m, durée 2h15).            * Groupe 2 : Rando au Barrage de Trapan et crêtes (boucle de 9,18km, dénivelé 225m, durée 3h15)  <i>Bus jusqu'à Bormes les Mimosas pour Pique-nique</i>  <b>13h30</b> : Rando jusqu'à la chapelle <b>Notre Dame de Constance</b> (boucle de 4,5km, dénivelé 200m, durée 1h45)            Visite libre de <b>Bormes les Mimosas</b> (circuit de 2,3km, dénivelé escaliers 123m, durée 40mn)            Visite au retour du <b>Domaine des Myrtes</b> (Côtes de Provence, huile d'olive... )</p>
Mercredi <i>Repos chauffeur</i>	<p><b>9h00</b> : Départ à pied pour rejoindre la <b>rando côtière de La Londe-les-Maures au pied du Fort de Brégançon</b> (A/R de 19,5 km, dénivelé 70m, durée 5h40). Possibilité pour le groupe 2 de faire demi-tour avant  <i>Pique-nique tiré du sac à dos en cours de rando.</i></p>
Jeudi	<p><b>8h00</b> : Départ en bus pour le Port de la Tour Fondue  <b>9h00</b> : transfert en bateau pour <b>l'île de Porquerolles</b>            * Groupe 1 : Randonnée Partie ouest (boucle de 12,5km, dénivelé 248m, durée 4h20)            * Groupe 2 : Randonnée Partie ouest (boucle de 17km, dénivelé 259m, durée 5h35)  <i>Pique-nique tiré du sac à dos en cours de rando</i></p>

Vendredi	<p><b>8h30</b> : Départ en bus pour Collobrières en plein cœur de la <b>forêt des Maures</b>.  * Groupe 1 : Sentier Découverte (6,1km, dénivelé 320m, durée 2h30)  * Groupe 2 : Rando Les menhirs du plateau de Lambert (boucle de 10,4km, dénivelé 456m, durée 4h15)</p> <p style="text-align: center;"><i>Pique-nique tiré du sac à dos en cours de rando.</i></p> <p>Visite libre du <b>village médiéval de Collobrières</b>  Découverte du <b>musée de la Confiserie</b> Azuréenne à accès libre (culture et fabrication de produits issus des châtaignes et marrons).</p>
Samedi	<p><b>8h30</b> : Départ en bus vers Bordeaux.  <i>Pique-nique sorti des sacs en cours de route</i></p> <p><b>19h30</b> : Arrivée estimée à Martillac</p>

*Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications.*

*Le programme peut être modifié en fonction des conditions indépendantes de notre volonté*

### **Modalités du séjour :**

- Nombre de participants maximum : **53**
  - Conditions :
    - Être adhérent.e à la Section Randonnée Pédestre du Stade Bordelais,
    - Être licencié.e (licence individuelle avec responsabilité civile 2024/2025),
    - Être apte médicalement à la randonnée (laissé à votre appréciation, avec le conseil éventuel de votre médecin)
    - Être équipé pour la randonnée : des chaussures adaptées, des bâtons (facultatifs), gourde ou bouteilles d'eau, protection contre le froid, la pluie, le soleil, le vent, + votre gobelet + contenant et couverts pour les pique-niques (sous forme de buffet)
    - + votre carte de licence FFRandonnée, votre carte d'identité, votre carte Vitale, votre carte de Mutuelle et le document « Personne à prévenir en cas d'accident ».
    - + Vos médicaments si vous êtes en cours de traitement
- Pensez au maillot de bain et serviette pour profiter de la piscine du centre et de la plage

### **Coût du séjour : 700 € par personne.**

#### **Ce prix comprend :**

- L'assurance annulation et interruption séjour,
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de l'association,
- La pension complète du 1<sup>er</sup> jour au soir jusqu'au dernier jour midi. Sous forme de pique-niques pour le midi pendant les randonnées
- L'hébergement en chambre double, draps et serviettes de toilette fournis, salle d'eau et WC,
- Les visites,
- La taxe de séjour,
- Les pourboires,

#### **Ce prix ne comprend pas :**

- Le déjeuner du premier jour (pique-nique sorti du sac pendant le trajet),
- L'option chambre individuelle : 109 € la semaine
- Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas,
- Les achats personnels,
- Tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

**Pré-inscription jusqu'au 30 septembre 2024 par mail à Marie-Anne Gauthier**

[marianne.gauthier3@orange.fr](mailto:marianne.gauthier3@orange.fr)

Pour plus d'info vous pouvez aussi la contacter au **06 87 81 10 97**

**NB** : Votre inscription ne sera définitive qu'au paiement du 1er acompte via HelloAsso

### **Paiement via HelloAsso ; le lien ne sera communiqué qu'aux personnes pré-inscrites :**

- 1<sup>er</sup> acompte : 250 € par personne avant le 30 novembre 2024
- 2<sup>ème</sup> acompte : 250 € par personne avant le 30 mai 2025
- Solde : 200 € par personne avant le 31 juillet 2025

### Conditions d'annulation :

- Annulation faite 60 jours avant le départ : restitution par le Club des sommes versées
- Annulation dans les 60 jours précédant le départ, un dossier sera constitué avec notre assurance Valeurs Assurances

Les Conditions Générales sont consultables sur notre site internet, rubrique documentation : Notice d'Information Valeur Assurance, formule 1 contrat 3741 = Annulation de base et extension c = interruption de séjour. <https://asptt-bx-rando.jimdofree.com/documentation/>.

